

GR LES DETERMINANTS première partie : *les articles*

- **Les déterminants** sont des mots qui précisent le nom (en **genre** et en **nombre**).

genre = masculin ou féminin
nombre = singulier ou pluriel

- **Les déterminants** font partie du groupe nominal.

Il existe plusieurs catégories de déterminants :

Les articles, les déterminants possessifs, les déterminants démonstratifs, les déterminants numéraux cardinaux, les déterminants interrogatifs ou exclamatifs.

1. Les articles

- **Les articles indéfinis : un une des**, se placent devant un nom dont on n'a pas encore parlé, qu'on ne connaît pas encore.
- **Les articles définis : le la les l'** se placent devant un nom dont on a déjà parlé, que l'on connaît de manière précise.

On ne peut pas dire « à le », « à les », « de le », « de les », On est obligé de contracter les deux mots. On obtient ainsi des articles définis contractés.

au (*à+ le*) aux (*à+les*) du (*de+le*) des(*de+les*)

ATTENTION

Il mange **des** pommes.
encore.

art. indéfini

Les feuilles **des** arbres tombent

art. défini contracté (de+les)

ATTENTION

Lorsque **le la les** ou **l'** sont placés devant un verbe
ce ne sont pas des articles mais **des pronoms** !

Il mange **la** pomme.

article défini

Il **la** mange.

pronom